

**Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la délinquance (C.L.S.P.D) de la ville de
Beaumont du 20 Juin 2016**

Ce lundi 20 juin 2016 s'est tenue en Mairie la réunion plénière du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la délinquance (C.L.S.P.D) de la ville de Beaumont. Monsieur Alain DUMEIL, Maire de la ville, a introduit cette instance en soulignant le contexte sécuritaire actuel et en rendant hommage aux policiers assassinés, il a poursuivi en rappelant l'excellence des relations entre Police Nationale et Municipale. Cette réunion a ensuite été animée par M. CUZIN adjoint au Maire en charge de la sécurité. Une trentaine de participants étaient présents notamment différents représentants d'associations de l'Etat (à noter la présence de M. Nicolas DUFAUD Directeur de Cabinet, de Mme La Préfète, de M. Pierre SENIERS Procureur de La République et de M. Marc FERNANDEZ Directeur Départemental de La Sécurité Publique), des élus locaux, des directeurs de services administratifs, dont Mme Claudine MONNET nouvelle coordonnatrice de cette instance, des représentants de la Police Nationale et de la Police Municipale et autres membres des différents collèges. Au-cours de cette réunion ont été évoquées les différentes priorités de travail ; M .DUFAUD a évoqué les trois axes du plan départemental que sont la prévention auprès des jeunes, les violences intra familiales et la tranquillité Publique. Après un échange de données chiffrées et l'étude de la délinquance depuis fin 2014 jusqu'au début de cette année 2016, il apparaît que le diagnostic depuis le début de l'année 2016, sur la commune, est plutôt positif avec une baisse significative des agressions et des cambriolages confirmée par le Directeur de la Sécurité Publique. M le Procureur apporte autant que possible une réponse pénale ferme quand les auteurs sont identifiés.

M. CUZIN s'est félicité de l'amélioration constatée tout en faisant remarquer qu'il subsistait un besoin d'action sur le plan des incivilités, de la part des services de l'Etat (police et justice) pour endiguer la profusion des tags, graffitis et détériorations diverses qui « empoisonnent » le quotidien de nombreux Beaumontois.

Néanmoins l'efficacité de l'action des services de Police est souvent contrainte par la procédure et le flagrant délit est peu fréquent c'est pour cela que se développent les patrouilles et le déploiement des effectifs sur le terrain.

C'est dans ce cadre qu'est présentée la convention de coordination entre Police Nationale et Police Municipale qui permettra de formaliser les rapports. Cela aussi dans l'intérêt de la sécurité des personnels de police et afin d'améliorer les moyens en matière de sécurité, notamment le développement de la vidéo- protection avec des matériels itinérants. Cette réunion a encore démontré que la Sécurité est, bien évidemment, l'affaire de tous.